



PV Bureau Exceptionnel du 10/09/2026

Examen du recours du Club du BCR relatif à l'organisation et à la loyauté des TQR du 29 août 2026

Présents	ALLAIN Philippe ; CHARONNAT Laurence ; DEVISE Bruno ; GATEFAIT Thierry ; GUÉRESSE Alain ; PARFAIT Véronique ; SILACTCHOM Joseph ; SIMON Pascale.
Excusés	GIRARD Élodie ; LAMBOUR Sophie.

Examen du recours du Basket Club Rezé relatif aux TQR du 29 août 2026

Conformément aux dispositions de l'article 919 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Basketball, le Bureau du Comité Départemental de Basketball de Loire-Atlantique (CD 44) s'est réuni ce jeudi 10 septembre 2026 à 12 h 30 afin d'examiner le recours déposé par le **Basket Club Rezé (BCR)** concernant l'organisation et la loyauté des TQR du 29 août 2026.

Après examen et lecture des différentes pièces constitutives du dossier, le Bureau décide de formuler la réponse suivante, qui sera adressée au club dans les meilleurs délais :

« L'organisation des TQR 2026 a été conforme aux dispositions prévues dans la note du 10 juillet 2026, émise par la Commission des Compétitions 5x5 et transmise aux clubs concernés par ces tournois. »

Vote du Bureau

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0

À l'unanimité, le Bureau décide de valider l'envoi de cette réponse au **Basket Club Rezé**, dans le cadre de l'examen de son recours.

Le Président du Comité Départemental,

Alain GUÉRESSE

Le Secrétaire Général,

Bruno DEVISE



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org

